

Séminaire de midi

Le nouveau Code luxembourgeois de la consommation dans son environnement national et européen

Intervenants :

*Maître Léon Gloden, Député, Membre de la Commission Juridique, Avocat à la Cour ;
Madame Elise Poillot, Professeur à l'Université du Luxembourg.*

**Mercredi 15 Juin 2011
12h30 – 14h00**

□ FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE FINANCE

Le nouveau Code luxembourgeois de la consommation dans son environnement national et européen

La loi du 8 avril 2011 portant introduction d'un Code de la consommation a fait du Grand-Duché de Luxembourg le troisième Etat de l'Union européenne à s'être doté d'un code de la consommation. Dans le contexte actuel d'eupéanisation du droit des contrats et de réflexion sur la législation européenne en matière de protection des droits des consommateurs, le choix d'un tel instrument constitue un acte politique et juridique marquant. L'objet du séminaire est de faire une présentation synthétique du code tout en le replaçant dans un contexte de droit comparé et européen.

Date du séminaire :

Le mercredi 15 juin 2011 de 12h30 à 14h00

Lieu du séminaire :

Amphithéâtre Tavenas
102 avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg

Langue du séminaire :

Français

Inscriptions obligatoires :

- Inscriptions par email à l'adresse suivante : fdef-colloques@uni.lu (nom, prénom, institution)
- Séminaire gratuit



UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG

Renseignements :

Contact : Armelle Arnould - Tel : +352 46 66 44 6619